

La gestion des urgences Portefeuille de la santé

*Présenté par Lise Gauthier
Coordonnatrice régionale - Gestion des d'urgences
Portefeuille de la santé / Région du Québec*

*Présentation dans le cadre du « Colloque sur les mesures d'urgence pour les Premières Nations du Québec »
Septembre 2011*



Agence de la santé
publique du Canada

Public Health
Agency of Canada

Canada¹

Aperçu de la présentation

- Mandat du portefeuille de la santé dans le domaine de la gestion des urgences
- Responsabilités de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) et de Santé Canada
- Relations avec les autres organisations
- Les centres de coordination et d'opérations d'urgence du portefeuille de la santé en région
- Procédure régionale d'avis et notification
- Direction de la santé des Premières nations et des Inuits de Santé Canada / Région du Québec



Mandat

Le Portefeuille de la santé constitue le principal organisme fédéral responsable de la santé publique et des services essentiels à la personne, et exerce les fonctions de soutien en cas d'urgence décrites dans le plan fédéral d'intervention d'urgence (2011)



Responsabilités du Portefeuille de la santé

L'ASPC exerce le rôle de principal conseiller en matière de santé publique auprès du ministre de la Santé et assume des responsabilités de gestion des urgences dans les domaines suivants :

- Urgences de santé publique notamment les éclosions de maladies infectieuses;
- Activation d'un centre des opérations d'urgence;
- Protection de la santé et de mise en quarantaine visant les voyageurs;
- Protection de la santé et de la sécurité du public contre les risques liés aux agents pathogènes humains et aux toxines;
- Biosécurité en laboratoire;
- Mobilisation de la Réserve nationale de secours et des équipes d'intervention d'urgence (santé, microbiologie et épidémiologie)
- Le point focal national de liaison en ce qui a trait au Règlement sanitaire international



Responsabilités du Portefeuille de la santé (suite)

Santé Canada sert de principal conseiller en matière de politiques auprès du ministre de la Santé et exerce des responsabilités de gestion en cas d'urgence dans des domaines suivants :



- Protection et promotion de la santé
 - Populations des Premières nations et des Inuits sur réserve; fonctionnaires fédéraux; intervenants d'urgence fédéraux;
- Activités de protection de la santé et de mise en quarantaine
 - Transporteurs et services auxiliaires
- Avis techniques et soutien en cas d'incidents chimiques, radiologiques et nucléaires ou touchant l'eau potable et les produits alimentaires;
- Qualité, sécurité, efficacité et approbation de l'autorisation de mise en marché des produits de santé humaine et des médicaments vétérinaires; et
- Exposition aux pesticides et risques connexes.

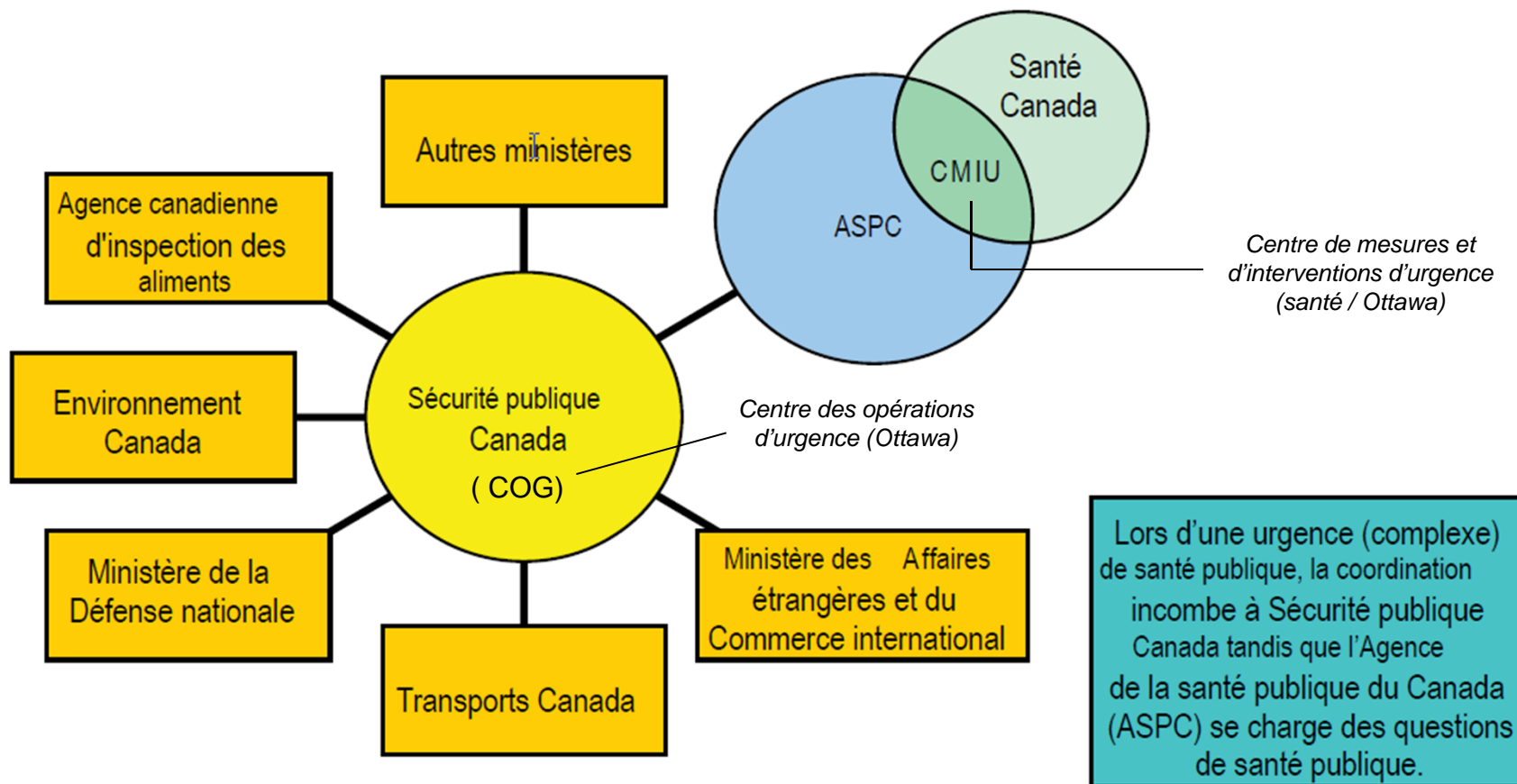
Capacités opérationnelles

- Préparation aux situations d'urgence et santé au travail
- Collecte de renseignements en santé publique, surveillance et gestion des éclosions
 - Réseau mondial d'information en santé publique; santé environnementale; services de quarantaine; épidémiologie de terrain
- Assistance lors de l'évaluation du risque, avis scientifiques et techniques, soutien analytique
- Provision de matériel d'urgence à la demande des provinces et territoires (fournitures médicales et produits pharmaceutiques) / Réserve nationale de secours
- Protection chimique, biologique, radiologique, nucléaire et contre les explosifs
- Salubrité de l'eau potable, des aliments et produits de santé
- Protection du public et de l'environnement / pesticides
- Etc...



Relations avec les autres organisations

Coordination de la gestion des urgences par le gouvernement du Canada

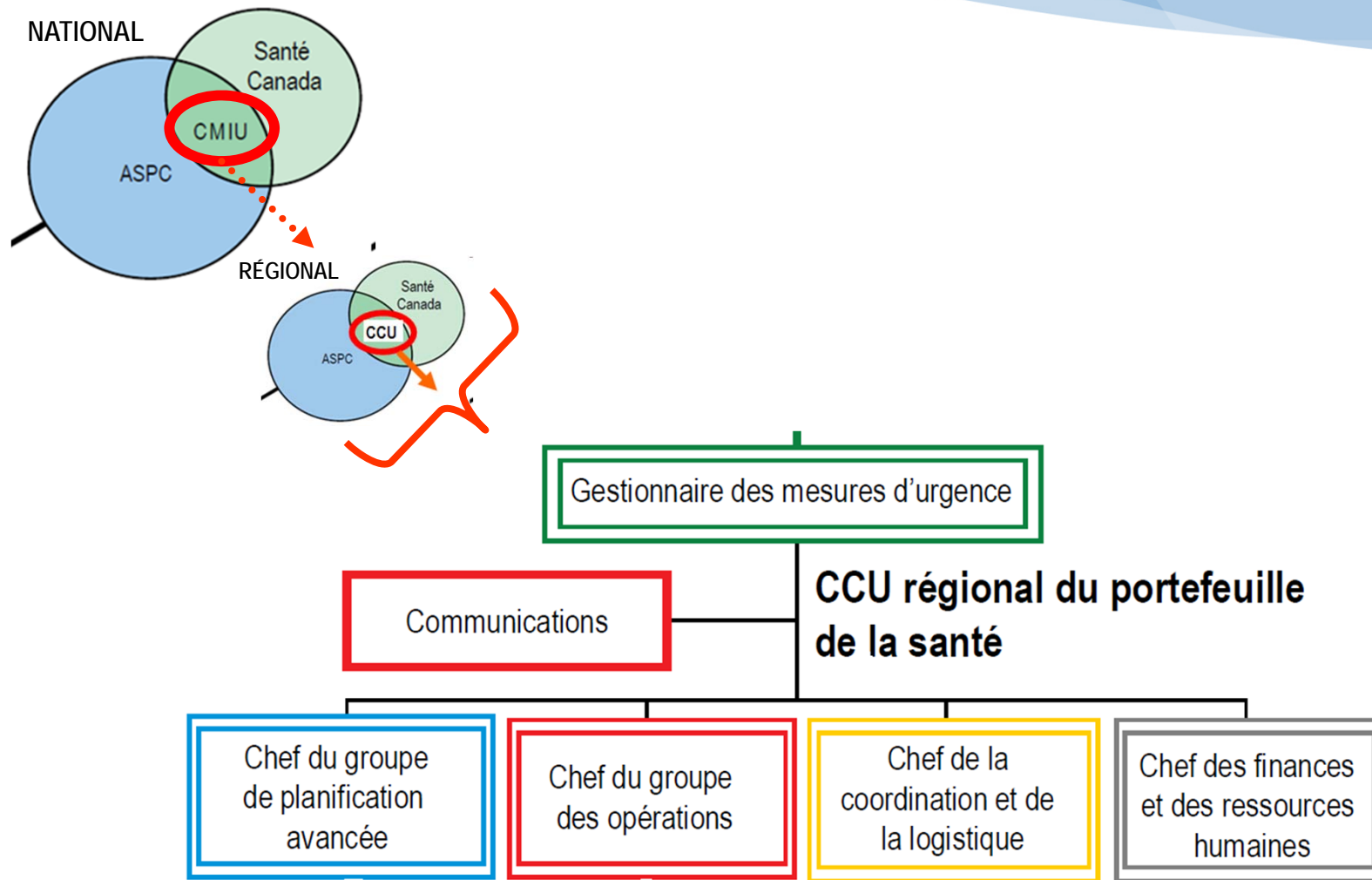


Source: Plan d'intervention d'urgence du portefeuille de la santé (2009)

Relations avec les autres organisations (suite)

Le Portefeuille fédéral de la santé collabore avec les ministères de la santé et des services sociaux des provinces ou des territoires, des organisations non gouvernementales actives dans le domaine des services sanitaires et sociaux d'urgence, ainsi qu'avec le secteur privé





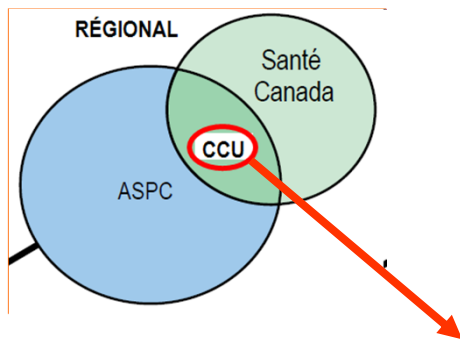
Source: Plan d'intervention d'urgence du portefeuille de la santé (Septembre 2009)

Diapositive 9

Lise1

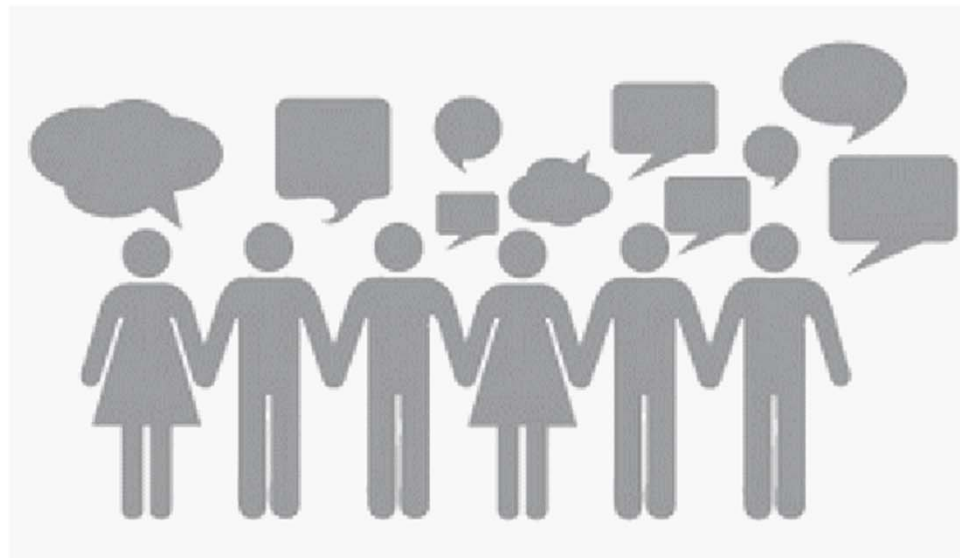
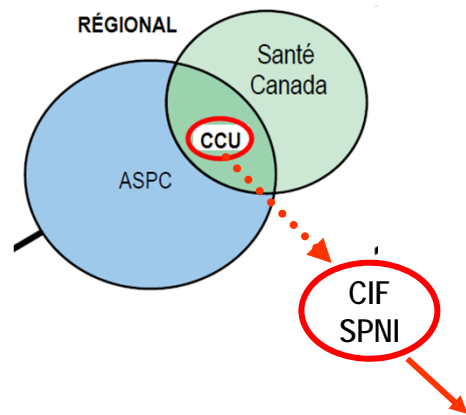
Lise Gauthier; 2011-09-08

Le centre de coordination d'urgence du portefeuille de la Santé - Région du Québec



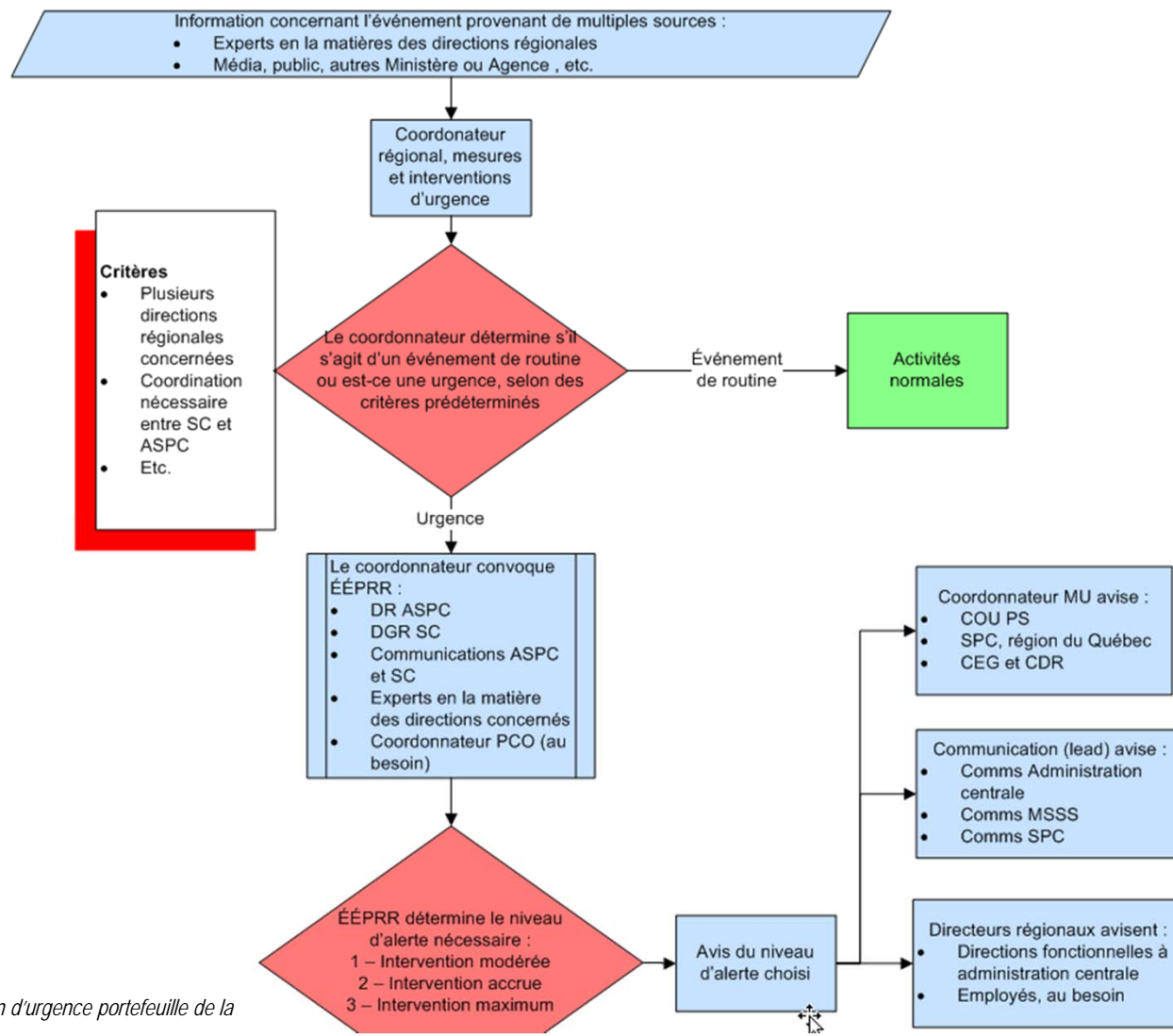
CCU – Région du Québec: activé lors de l'évènement de la grippe A (H1N1) en avril 2009

Le centre d'intervention de fonction Santé des Premières Nations et Inuits - Région du Québec



CIF SPNI – Région du Québec: activation lors de l'évènement de la grippe A (H1N1) en avril 2009

Procédure régionale d'avis et notification du portefeuille de la santé



Source: Plan régional d'intervention d'urgence portefeuille de la santé – Région du Québec (2009)



Santé
Canada Health
Canada

*Votre santé et votre
sécurité... notre priorité.*

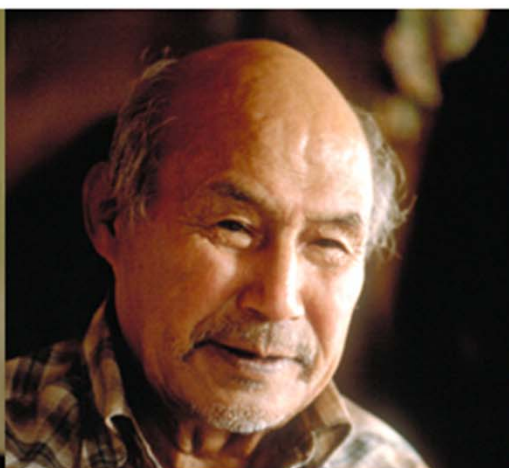
*Your health and
safety... our priority.*

Rôles et responsabilités de la
DSPNI – Santé Canada

Protection de la santé publique

Contrôle des maladies transmissibles et Santé environnemental et publique

*Présenté par Lyne Bellemare Coordonnatrice régionale intérimaire
Programmes Contrôle en maladies transmissibles, SPNI - Région du Québec*



Canada 

Urgences en maladies transmissibles-DSPNI

Description

L'initiative **Urgences liées aux maladies transmissibles (UMT)** appuie l'élaboration, le développement et la mise à l'essai des plans communautaires de préparation en cas d'urgence en maladies transmissibles. Dans l'éventualité d'une pandémie de grippe, elle soutient également les interventions des communautés

L'initiative en UMT s'assure également que les considérations particulières et les besoins des communautés des Premières nations soient pris en compte dans la planification générale des mesures à prendre en cas d'UMT



Urgences en maladies transmissibles-DSPNI

Rôles et responsabilités

- Soutenir les communautés dans la préparation à une pandémie de grippe en facilitant la mise à l'essai et la révision des plans communautaires au besoin;
- Faciliter l'intervention des communautés en cas d'écllosion de maladies transmissibles (par exemple en soutenant les séances de vaccination de masse et en offrant de la formation, des documents d'orientation, etc.);
- S'assurer que les établissements de santé ont accès à de l'équipement de protection individuelle (par ex. des masques, des gants et des blouses) pendant une urgence;



Urgences en maladies transmissibles - DSPNI

Rôles et responsabilités (suite)

- Collaborer avec les agences et ministères fédéraux, provinciaux et territoriaux à la concertation des plans de pandémie nationaux, régionaux et locaux
- S'assurer auprès des communautés autochtones qu'elles sont en liaison avec les établissements du réseau de la santé et des services sociaux du Québec
- Veiller à ce que les conditions particulières des Premières nations soient prises en compte dans la planification générale des mesures à prendre en cas d'urgence à tous les niveaux du gouvernement.





Santé
Canada Health
Canada

*Votre santé et votre
sécurité... notre priorité.*

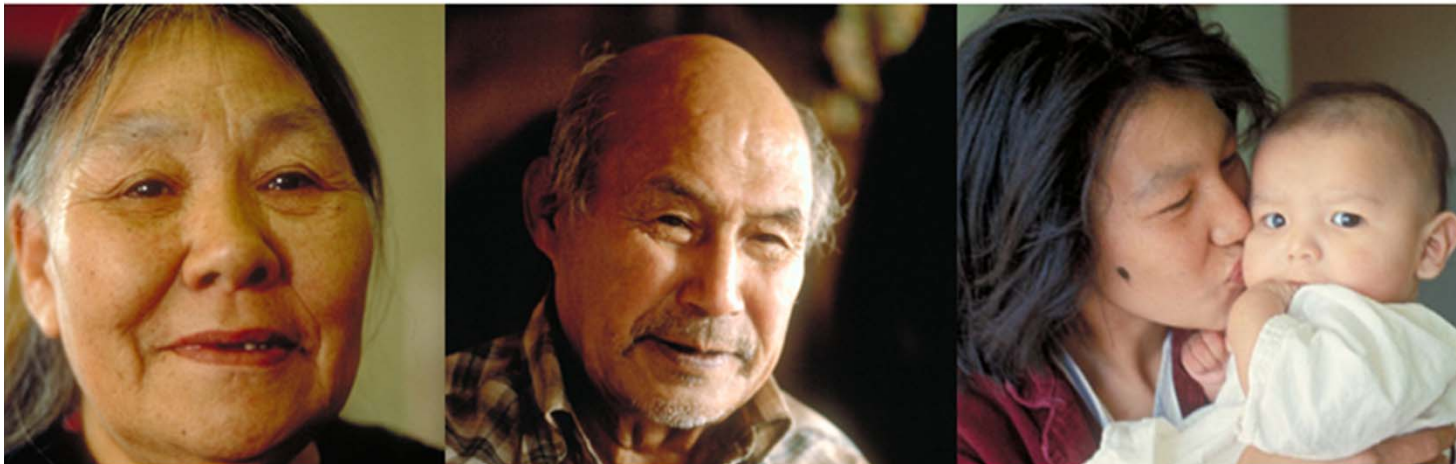
*Your health and
safety... our priority.*

Rôles et responsabilités de la
DSPNI – Santé Canada

Programme de santé environnementale et publique

Présenté par Patricia Rioux, Gestionnaire régional intérimaire

Services de santé environnementale et publique, SPNI - Région du Québec



Canada

Santé environnementale des Premières nations

Le Programme de santé environnementale des Premières nations couvre :

- L'eau potable;
 - La salubrité des aliments;
 - Les logements;
 - Les eaux usées;
 - Les déchets solides;
 - Les inspections des installations;
 - Le contrôle des maladies transmissibles;
 - La préparation et les interventions en cas d'urgence.
- La région du Québec bénéficie du soutien de la Division de la santé environnementale, Direction des soins de santé primaires et de la santé publique, Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits.



Résumé des rôles et responsabilités des agents de l'hygiène du milieu (AHM)

Prévention

- Les agents de l'hygiène du milieu aident les Premières nations à cerner, prévenir et atténuer les risques de santé environnementale et publique associés aux urgences.

Planification

- Ils participent à l'élaboration de plans de préparation et d'intervention en cas d'urgence pour les communautés, fournissent des conseils, des directives et des services (contrôle de l'eau, inspections de santé publique, enquêtes sur les maladies transmissibles) lors de situations d'urgence.



Résumé des rôles et responsabilités des agents de l'hygiène du milieu (suite)

Intervention

- Ils fournissent également des directives et des services afin de gérer les risques associés à la santé environnementale et publique suite aux situations d'urgence.

Rétablissement

- Les AHM peuvent participer aux examens et analyses rétrospectives des interventions d'urgence en collaboration avec l'équipe d'intervention en cas d'urgence.
- Ils peuvent également procéder aux suivis nécessaires, par exemple en prenant des échantillons d'eau potable, et formuler des recommandations concernant la désinfection des réseaux d'alimentation en eau ou le nettoyage.

